



Retraites : une mobilisation massive nécessaire contre des mesures inacceptables !

Le projet Ayrault ne revient pas sur les dispositions néfastes des réformes Fillon et Woerth et avance des mesures qui aboutiront à une nouvelle baisse du pouvoir d'achat et des pensions.

Le gouvernement Ayrault, pour pallier le déficit de la branche retraite de la Sécurité Sociale, prône une nouvelle réforme dans la droite ligne de celles de 1993, 2003 et 2010, avec les mêmes impacts nocifs pour les salariés. Sans reprendre l'ensemble des propositions du rapport Moreau, le projet prévoit deux axes pour de nouvelles rentrées d'argent : **l'augmentation du temps de cotisations**, passant des 41 ans et un trimestre prévus par la réforme Woerth de 2010 à 43 ans pour toutes les personnes nées après 1973 ; **l'augmentation de 0,3% des cotisations salariales d'ici 2017** pour tous, ce qui se traduit pour les fonctionnaires, déjà frappés par la réforme du précédent gouvernement, par un prélèvement qui passera en fait de 7,85% à 10,85% d'ici 2020 soit une baisse de 3% de leur salaire net.

Ces deux propositions vont être un nouveau coup porté au pouvoir d'achat des salariés, déjà mis à mal par les politiques d'austérité (stagnation et baisse des salaires nets, augmentation des taxes et impôts des salariés et retraités...). En effet, la hausse des cotisations signifie une baisse directe du salaire net des salariés. Et l'allongement du nombre d'annuités à 43 ans impactera automatiquement le niveau des pensions et retraites versées à terme. **Le fait de ne pas toucher l'âge légal de départ à la retraite (62 ans) est pour la plupart des salariés un leurre : qui peut croire en effet que les salariés pourront partir à cet âge en ayant leurs 43 années de cotisation ?!** Avec une décote plus importante les salariés devront choisir : ou travailler après l'âge de la retraite ou partir avec moins d'argent.

A cela s'ajoute la non revalorisation généralisée des salaires : gel du point d'indice des fonctionnaires depuis 2010 qui se poursuivra en 2014 voire 2015, SMIC relevé *a minima* sans aucun « coup de pouce », accords salariaux *a minima* dans la plupart des entreprises...

En parallèle, les chiffres du chômage augmentent toujours (27^e mois de hausse), la précarité continue de se répandre : recrutement de nouveaux précaires dans l'Education malgré l'annonce du ministère de l'éducation sur la « titularisation » des AVS qui ne concernerait en l'état qu'une petite minorité d'entre eux, certains postes sont gelés dans l'enseignement supérieur et la recherche faute de moyens alloués aux universités et le ministère de la Culture qui a connu une bonne centaine de suppressions de postes en 2013 devrait subir la même ponction en 2014.

Les retraités ne sont pas épargnés par la prochaine réforme puisque, après l'accord sur les complémentaires ARRCO/AGIRC, le projet de réforme prévoit de fiscaliser la majoration de pension pour les parents ayant élevé au moins trois enfants.

Le 0,3% d'augmentation des cotisations patronales, seul effort demandé au patronat, sera compensé par une prochaine réforme de la branche famille de la Sécurité sociale destinée à transférer son financement sur les ménages, au nom du prétendu « coût du travail » !

Il manque 20 milliards pour les retraites ? Pourtant l'argent existe !



- ⇒ **200 milliards d'euros** : c'est le montant de la richesse créée par le travail, détournée chaque année des salaires vers les profits, depuis 30 ans,
- ⇒ **330 milliards d'euros** : c'est le montant des richesses cumulées par les 500 plus grosses fortunes de France en 2013, en progression de 25 % par rapport à l'année 2012,
- ⇒ **40,9 milliards d'euros** : c'est le montant des dividendes versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2012, en augmentation de 5 % par rapport à 2011,
- ⇒ **200 milliards d'euros** : c'est le montant cumulé des aides publiques, déversées chaque année aux entreprises, sans contrôle ni contrepartie.
- ⇒ **30 milliards d'euros** : c'est le montant des exonérations de cotisations sociales patronales accordées chaque année aux patrons.
- ⇒ **80 milliards** : c'est le niveau de la fraude et des évasions fiscales.
- ⇒ **10 milliards** : ce sont les ressources en cotisations sociales aux horizons 2020 qui pourraient être atteintes en appliquant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (pour rappel les salaires des femmes sont inférieurs de **27%** à ceux des hommes).



Exigeons une autre répartition de la richesse créée par le travail !

Alors que les profits, notamment des grands groupes, explosent, que les fortunes les plus insolentes s'affichent, il est indispensable d'imposer, par la mobilisation, de récupérer notre dû pour gagner :

- ⇒ Une véritable augmentation générale des salaires, retraites et minimas sociaux de 300 à 400 euros,
- ⇒ Le développement de l'emploi stable et qualifié, à temps plein, notamment par la réindustrialisation, la relocalisation des productions, l'investissement dans la recherche et le développement, l'innovation,
- ⇒ L'arrêt des exonérations des cotisations sociales patronales,
- ⇒ L'augmentation du taux de cotisation sociale patronale pour répondre aux besoins de notre protection sociale.

Afin d'assurer :

- ⇒ le renforcement de notre système solidaire par répartition ,
- ⇒ un départ à la retraite à taux plein, au plus tard à 60 ans et plus tôt pour les métiers pénibles,
- ⇒ 37,5 ans de cotisations pour tous,
- ⇒ une pension de 75% du meilleur salaire brut,
- ⇒ une pension minimum égale au SMIC (1700€), revalorisée sur la moyenne des salaires et non sur les prix.

La FERC appelle les salariés de l'ensemble de ses secteurs à se mobiliser massivement, à faire grève et à participer aux manifestations qui auront lieu dans les territoires le mardi 10 septembre 2013.